



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

<p>Direction générale de l'alimentation</p> <p>Sous-direction de la Qualité et de la Protection des Végétaux</p> <p>Bureau de la Santé des Végétaux</p> <p>Adresse : 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15</p> <p>Dossier suivi par : Denis FERRIEU</p> <p>Tél. : 01.41.73.48.04 Fax. : 01.41.73.48.40</p> <p>Réf. interne : Fiche de vie n° G 30</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGAL/SDQPV/N2004-8014</p> <p>Date : 19 JANVIER 2004</p> <p>Classement : ON 321</p>
---	--

Le Ministre de l'agriculture,
de l'alimentation, de la pêche et des affaires
rurales
à

Date de mise en application : immédiate

Abroge et remplace :

- Courrier SVP-940619 du 16/06/1994
- Note de service DGAL/SDPV/96 N° 8095 du 23/04/96
Résumé OEPP de l'Estonie
- Note de service DGAL/SDPV/96 N° 8100 du 10/05/96
Regulations for the import of plants and parts of plants
into Estonia 06/03/1992
- Note de service DGAL/SDPV/99 N° 8081 du 04/06/1999
"Estonian requirements for the importation of plants and
plant products"

Complète :

☞ Nombre d'annexes :

Degré et période de
confidentialité :

Rubrique : Export

Objet : Réglementation phytosanitaire ESTONIE

Bases juridiques : - Recueil OEPP de la réglementation phytosanitaire 2002/07.

- Plant protection act 15/03/2000 26 pages

- Regulation N° 249 25/07/2000 3 pages

Prohibition of import of plants, plant products and other articles which may spread harmful organisms.

- Regulation N° 286 30/08/2000 6 pages

Requirements for import and use of harmful organisms and their host plants for plant breeding, testing and other research.

- Regulation N°300 13/09/2000 17 pages

List of pests

- Regulation N°314 29/09/2000 3 pages

List of points of entry for the import of plants, plant products and other articles and requirements for border points

-Regulation N°315 29/09/2000. 3 pages

List of plants, plant products and other articles inspected at border customs posts.

-Regulation N°316 29/09/2000. 5 pages

Procedure for import of plants, plant products and other articles, list of plants, plant products and other articles allowed simplified importation, and permitted quantities and simplified procedures for such importation.

-Regulation N° 318 29/09/2000

Special phytosanitary requirements 33 pages

MOTS-CLES : Exigences phytosanitaires, réglementation, ESTONIE, Export.

Résumé : Diffusion de nouvelles exigences phytosanitaires dans le cadre de la délivrance des certificats phytosanitaires pour l'exportation de végétaux et produits végétaux à destination de l'ESTONIE.

Les textes cités sont diffusés par courrier aux Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt / Services Régionaux de la Protection des Végétaux.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire connaître les éventuelles difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre de ces instructions.

Le sous-directeur de la Qualité et de la Protection des Végétaux

Hervé DURAND

Destinataires	
Pour exécution : -Les Chefs de S.R.P.V. -Les Chefs de S.P.V. (DOM)	Pour information : -MM. les I.G.A. -MM. les préfets de Région -MM. les préfets de département -les D.R.A.F. -les D.A.F. (DOM)